



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

matériel roulant

Question au Gouvernement n° 2361

Texte de la question

INDUSTRIE FERROVIAIRE

M. le président. La parole est à M. Alain Bocquet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Alain Bocquet. Monsieur le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, notre industrie ferroviaire est en danger. Toute la filière sonne le tocsin. Les personnels sont inquiets pour leur emploi. Si rien n'est fait en urgence, le plan de charge des commandes fermes de matériel roulant chutera de 2 674 000 heures de production cette année à 1 179 000 heures en 2018, soit deux fois moins.

Cet effondrement touchera d'abord l'activité d'ingénierie. On annonce 10 000 pertes d'emplois d'ici à 2018 sur les 30 000 que compte la filière, et 5 000 emplois induits en moins.

Lors de la mise en place du comité stratégique de la filière, on nous avait fait rêver sur le TGV du XXI^e siècle... Résultat : on annonce la fin de la production de TGV pour 2019. La production des trains régionaux s'écroulerait dès 2016, pour devenir quasiment nulle en 2017. Quant au renouvellement des trains Intercités, il faut que l'État respecte sa signature en honorant l'engagement pris en 2009 pour 1 000 rames de trains de transport express régional, ou TER, et de trains d'équilibre du territoire, ou TET, dont 218 seulement ont été commandées à ce jour. De nombreuses questions se posent en outre à propos du renouvellement du RER Transilien, qui représente une charge industrielle de quinze ans et concerne 4 000 emplois.

Les vingt-cinq recommandations et le calendrier adoptés à l'unanimité par la commission d'enquête de notre assemblée en 2011 sont donc plus que jamais d'actualité.

Monsieur le ministre, quelles mesures immédiates allez-vous prendre pour sortir des choix austéritaires et mettre le train de notre industrie ferroviaire sur la voie du développement et de l'emploi ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Guy Geoffroy. ministre du chômage !

M. François Rebsamen, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.* Monsieur le député, je vous prie tout d'abord d'excuser l'absence de mes collègues qui auraient été à même de répondre à cette question, retenus par d'autres obligations.

L'industrie ferroviaire française est, comme vous l'avez rappelé, l'un des fleurons de notre industrie. La

compétence de cette filière est d'ailleurs largement reconnue et son importance place la France au troisième rang mondial dans ce domaine. Des investissements majeurs intervenus ces dernières années et soutenus par l'État et les régions ont rendu notre industrie compétitive à l'export. Aujourd'hui, le Gouvernement veille, sous la responsabilité du Premier ministre, à ce que les importants appels d'offres en cours soient passés, que ce soit par la RATP, par la SNCF ou par la société du Grand Paris.

Le chiffre de 10 000 emplois menacés d'ici à 2018 que vous avez évoqué, et qui est du reste souvent cité aussi par la presse, ne prend pas en compte ces commandes potentielles ; il est uniquement fondé sur les commandes fermes déjà signées. Il sera donc amené à évoluer favorablement.

Monsieur Bocquet, l'accroissement de la performance à l'export est donc un enjeu majeur. Aujourd'hui, 25 % du chiffre d'affaires est déjà réalisé à l'export. Les PME sont très concernées par cet enjeu et les efforts doivent être poursuivis en ce sens. En effet, du matériel français vendu à l'étranger c'est avant tout une conception française, une ingénierie française et des composants fabriqués en France, domaines dans lesquels nos entreprises, petites et moyennes, détiennent un savoir-faire unique qu'il faut encore valoriser.

En tout état de cause, nous suivons de près ce dossier car, derrière, il y a l'emploi. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. François Rochebloine. Alors, nous sommes sauvés !

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2361

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [3 décembre 2014](#)